

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

COMMENT BIEN TRAVAILLER ENSEMBLE
DANS L'ÉCOSYSTÈME DU LIVRE ?

MAISON
D'ÉDITION

AUTEUR
AUTRICE

RÉSIDENCE

DIFFUSEUR
DISTRIBUTEUR

LECTEUR
LECTRICE

BIBLIOTHÈQUE

LIBRAIRIE

MANIFESTATION
LITTÉRAIRE

IMPRIMEUR



PDF INTERACTIF





- 2 ÉDITO
- 3 CONNAÎTRE LES PROBLÉMATIQUES DES AUTRES
- 6 CONTRACTUALISATION ET BUDGET
- 8 UNE TEMPORALITÉ PROPRE À CHACUN ET CHACUNE
- 10 PARTENARIATS ET ENTRAIDE
- 12 ÉCOLOGIE DU LIVRE
- 14 GLOSSAIRE/RESSOURCES

ÉDITO

PENSER LE LIVRE ET LA LECTURE COMME DES « COMMUNS »

« Pour réussir à faire du commun, il faut arriver à construire des dispositifs où des gens s'entendent, découvrent leurs désaccords et perçoivent la différence entre leurs façons de concevoir ce même commun. » Bruno Latour évoquait ainsi en 2021 l'enjeu majeur de repenser les territoires, les interdépendances et les interactions qui s'y déploient.

Nous vous proposons de répondre à cette invitation, en pensant le livre et la lecture comme des « communs » qui nous fédèrent au sein de l'écosystème du livre en Normandie.

La notion de communs repose sur trois éléments : une **ressource**, une **communauté**, et une **pratique** qui établit des règles d'accès et de partage.

Penser cette ressource collective qu'est le livre, de sa conception à son partage, mieux identifier les membres de la communauté, leurs métiers et leurs contraintes, et déterminer de bonnes pratiques collectives, c'est le travail que nous avons mené, avec les professionnels et professionnelles volontaires, pour élaborer ce guide. Que l'ensemble des contributeurs et contributrices soit ici remercié !

BONNE DÉCOUVERTE, ET CONTINUONS DE FABRIQUER ENSEMBLE L'ÉCOSYSTÈME LE PLUS VERTUEUX POSSIBLE !

CONNAÎTRE LES PROBLÉMATIQUES DES AUTRES



Avant de pouvoir s'inscrire dans l'écosystème du livre il est indispensable pour les acteurs et actrices de la filière de comprendre les difficultés propres à chaque professionnel et professionnelle. Cette compréhension mutuelle est un bon moyen de surmonter certaines situations problématiques et pourrait ainsi contribuer à une meilleure entente au sein de l'écosystème.



LES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

- Précarisation des professionnels et professionnelles: **la librairie** est le commerce le moins rentable, **les maisons d'édition** indépendantes, souvent auto-diffusées et auto-distribuées, ont une trésorerie faible, **les auteurs, autrices** ne profitent pas du confort du salariat et ne sont pas payés pour leur temps de travail, la plupart des **manifestations littéraires** et **résidences** sont dépendantes des subventions.
- Solitude de l'activité, manque de démarches collectives: **les auteurs, autrices** et **éditeurs, éditrices** exercent souvent leurs activités seuls. **Les manifestations littéraires** et **les résidences** sont isolées les unes des autres. La méconnaissance est symptomatique de cet isolement et peut amener les jeunes professionnels et professionnelles à commettre des erreurs.
- Méconnaissance de l'écosystème régional et parfois national.
- Manque de formations, d'un endroit clair pour trouver les réponses aux questions quand on se lance.



Les structures régionales pour le livre comme Normandie Livre & Lecture sont des lieux ressources permettant de trouver des réponses à de nombreuses questions.

LES PROBLÉMATIQUES PROPRES À CHAQUE SECTEUR

AUTEUR/AUTRICE :

- Choix du format d'édition: édition à compte d'éditeur (difficulté de trouver **une maison d'édition**, choix de la taille de la maison - rayonnement, relation avec **l'éditeur, éditrice**), à compte d'auteur (accès limité aux aides, engagement financier important) ou auto-édition (risque financier, difficultés pour être présent en **librairies** et **bibliothèques**).



Pour une édition à compte d'éditeur, **l'auteur, l'autrice** doit se renseigner sur **les maisons d'édition** avant d'envoyer son manuscrit. En effet, il est important de cibler **une maison d'édition** en fonction de sa ligne éditoriale.

- Participation à des tables rondes, des rencontres, des ateliers qui prend sur le temps de création (tous les auteurs ne sont pas à l'aise avec **le public**).
- Un statut administratif, social et fiscal, compliqué et mal maîtrisé.

ÉDITEUR/ÉDITRICE :

- Difficulté pour trouver sa place en **librairies** et **bibliothèques** dans un milieu saturé (surproduction éditoriale, nécessité de se différencier).



L'éditeur, éditrice, même s'il ou si elle a **un diffuseur**, doit éviter de se reposer entièrement sur lui. Il faut l'interroger sur les points de vente, sur l'évolution des ventes et des attentes, sur les chiffres. Même avec une diffusion déléguée, des actions de surdiffusion en direction d'un réseau de points de vente ciblé sont recommandées.



- Réception de manuscrits sans lien avec la ligne éditoriale ce qui implique une perte de temps.
- Difficultés liées à la gestion des retours.

LIBRAIRIE :

- Dépendant d'un lieu et d'une clientèle dans ses choix d'ouvrages.
- Difficultés liées aux retours, sur le plan logistique (manutention) et financier (trésorerie).
- Une production éditoriale bien trop importante pour permettre **aux libraires** de tout connaître.
- Beaucoup de demandes de **diffuseurs**, **de maisons d'édition** et **d'auteurs, autrices**.



La maison d'édition, les auteurs et les autrices qui veulent diffuser ou surdiffuser leurs ouvrages en librairie doivent éviter d'aller voir **le, la libraire** sans avoir téléphoné ou pris rendez-vous et sans avoir de fiche argumentaire.

BIBLIOTHÈQUE :

- Une **bibliothèque** territoriale n'a pas un champ d'action complètement libre.
- Partenariats soumis aux règles du marché public pour certaines **bibliothèques**.
- Large panel de structures : il existe **des bibliothèques** de tailles diverses, avec des missions différentes, un personnel salarié ou bénévole.
- Demandes **d'auteurs, autrices** édités à compte d'éditeur ou auto-édités et **de maisons d'édition** qu'il est difficile d'honorer.

LIEU DE RÉSIDENCE :

- Besoin d'un lieu qui puisse accueillir un auteur dans de bonnes conditions (mobilier, connexion internet, sécurité).
- Les subventions viennent souvent en soutien au projet mais ne financent pas le fonctionnement de la structure (salariés, usure des locaux, etc.).
- Nécessité de trouver le bon équilibre entre le temps de création de l'auteur et les actions culturelles sur le territoire. Dépend de la résidence proposée : résidence de création, compagnonnage, résidence d'actions culturelles, etc.

MANIFESTATION LITTÉRAIRE :

- Formes très différentes avec des problématiques propres : association, collectivité, portage par **une bibliothèque** ou **une librairie**.
- Beaucoup de propositions **d'auteurs et autrices** et **de maisons d'édition** qu'il n'est pas possible d'honorer.



CONTRACTUALISATION ET BUDGET

Les différents acteurs et actrices de l'écosystème du livre sont connectés par des liens financiers et juridique. Pour mieux travailler ensemble, il est important de se renseigner sur les outils permettant de maintenir de bonnes relations (contrats, grilles tarifaires, etc.). Pour clarifier les rôles de chaque partie et ses obligations, il est conseillé d'établir un contrat de partenariat.



LES CONTRATS D'ÉDITION

Le modèle ici décrit est celui d'une publication dite à compte d'éditeur où **la maison d'édition** se charge à ses frais de réaliser et diffuser l'ouvrage en rémunérant **l'auteur, l'autrice** selon les ventes. Deux autres modèles existent : la publication dite à compte d'auteur et l'auto-édition.

- Le contrat d'édition à compte d'éditeur est l'élément central sur lequel repose la relation de travail entre **les maisons d'édition** et **les auteurs, autrices**. Le contrat doit être négocié, notamment sur les questions d'à-valoirs, de droits d'auteurs, de redditions de comptes. **L'auteur, l'autrice** doit relire attentivement le contrat proposé par **la maison d'édition** avant de le signer. Les associations professionnelles et les structures régionales pour le livre peuvent fournir des modèles et un accompagnement dans la relecture.
- L'œuvre est le reflet de la personnalité de **l'auteur ou de l'autrice**. Le droit moral lui confère respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.



En revanche, **l'éditeur, l'éditrice** est libre dans ses choix de maquette et de couverture car l'ouvrage s'inscrit dans une collection, un catalogue et une identité graphique. Il détermine aussi le tirage en fonction de ses espérances de vente.

La reddition des comptes est un document que **la maison d'édition** doit fournir à **l'auteur, l'autrice** au minimum une fois par an, qu'il y ait ou non des droits à verser. Il permet de rendre compte à **l'auteur, l'autrice** de l'exploitation de son œuvre.

LES CONTRATS LIÉS AUX ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES ET AUX RÉSIDENCES

- Une convention d'intervention ou de résidence permet de bien déterminer les attentes de **la résidence d'écriture** ou de **la manifestation littéraire** et les engagements de **l'auteur ou l'autrice**. Elle intègre les questions de rémunération, mais aussi d'assurance et les conditions d'annulation.

Dans le cadre d'une résidence d'écriture, bien stipuler s'il s'agit d'une commande passée à **l'auteur, à l'autrice** ou d'une création libre.

- Des recommandations sont formulées par le Centre National du Livre en matière de rémunération des interventions **des auteurs et autrices**. L'invitation **d'un auteur ou d'une autrice** à une **manifestation littéraire**, dans **une bibliothèque** ou en **résidence** doit intégrer son déplacement, son hébergement et sa restauration. Dans la mesure du possible, des animations sont prévues et rémunérées. Pour les résidences, une bourse est octroyée.
- Si **une maison d'édition** invite **un auteur, une autrice** sur sa table, elle le, la défraie pour son déplacement, et, si elle peut, le rémunère. **L'auteur, l'autrice** est en droit de refuser de se déplacer à ses frais.

LES ACHATS DE LIVRES

- Il est conseillé aux **bibliothèques** et aux collectivités de privilégier l'achat de leurs livres auprès des **librairies** de proximité, pour défendre le commerce local et indépendant.
- Il est important pour **les libraires** de se renseigner sur le processus d'achat de livres en **bibliothèque** et sur les fondamentaux du marché public.

LIMITER L'IMPACT FINANCIER DES RETOURS

- Pour **une maison d'édition** gérer les retours coûte très cher. Lorsqu'un **éditeur, une éditrice** passe en diffusion déléguée, il convient d'avertir son diffuseur de son souhait de les limiter.
- Les organisateurs et organisatrices d'événements littéraires (**manifestations littéraires, bibliothèques, librairies**) doivent être raisonnables dans les commandes d'ouvrages pour éviter trop de retours.



UNE TEMPORALITÉ PROPRE À CHACUN ET CHACUNE



Pris dans son propre rythme, le professionnel, la professionnelle du livre peut oublier que les autres membres de l'écosystème fonctionnent sur des temporalités différentes. Temps court et temps long sont à prendre en compte afin de pouvoir travailler au mieux les uns et les unes avec les autres.

TOUT COMMENCE PAR UN TEMPS LONG, celui de la création qui demande à l'auteur, l'autrice de quelques semaines, à plusieurs mois voire plusieurs années de travail. Ce temps long est à avoir en tête au moment de l'ensemble des échanges avec lui, elle.



RESPECTER LES DÉLAIS

- **L'auteur, l'autrice** doit respecter les dates butoirs négociées avec **la maison d'édition**. En contrepartie, celle-ci doit communiquer clairement son rétroplanning et les dates de sorties prévues.
- **La maison d'édition** doit faire attention à fournir au **diffuseur** toutes les informations nécessaires à la promotion et à la commercialisation en temps et en heure.
- **La, le libraire** doit veiller à respecter les délais de paiement **des maisons d'édition** indépendantes qui ont généralement une trésorerie tendue. De la même manière **les bibliothèques** sont attentives à payer en temps et en heure les livres achetés **aux librairies**.
- **Un lieu de résidence** publie le plus souvent un appel à projets annuel, en direction **des auteurs et autrices**. En dehors de cette période d'appel à candidature, **l'auteur, l'autrice** ne peut pas postuler.

ANTICIPER, ÊTRE PATIENT

- Tout le monde n'a pas le même rythme de travail. Activité "libre", bénévole, de bureau, de commerce, chaque membre de l'écosystème du livre peut être amené à travailler sur des horaires et sur des jours différents. C'est à prendre en compte dans la qualité des échanges afin d'éviter de possibles urgences.
- **L'auteur, l'autrice** doit être patient : il faut en moyenne 6 mois à **une maison d'édition** pour lire tous les manuscrits reçus et envoyer une réponse.
- Pour proposer des activités à **une bibliothèque** ou **une librairie**, il faut prendre en compte la programmation déjà mise en place pour les mois à venir.
- Idem, **une manifestation littéraire** ou **un lieu de résidence** se prépare longtemps à l'avance, il faut les contacter environ un an à l'avance.

PRENDRE EN COMPTE L'ACTUALITÉ DES AUTRES

- Entre septembre et décembre, avec la rentrée littéraire et les fêtes, **les libraires** auront peu de temps.
- Après la sortie d'un livre **un auteur, une autrice** sera sûrement assez pris par des rencontres, des séances de dédicaces, etc.
- **Une manifestation littéraire** sera très occupée quelques mois avant et pendant la manifestation.
- **Un lieu de résidence** peut être fermé une partie de l'année ou très occupé pendant ses temps forts.
- **Les bibliothèques** changent leurs horaires l'été (certaines bibliothèques ferment plusieurs semaines). Il faut également prendre en compte leur implication dans des temps forts nationaux ou locaux.



PARTENARIATS ET ENTRAIDE

Constitué de multiples corps de métiers, l'écosystème du livre est vaste et complexe. Afin de simplifier le travail de chacun et chacune et de s'enrichir des connaissances des autres, nous pouvons réfléchir à la mise en œuvre de démarches communes.



MUTUALISER LES DÉMARCHES

Travailler en partenariat avec d'autres acteurs et actrices du livre permet de faciliter certaines initiatives et offre de nombreux avantages, qu'ils soient financiers, logistiques ou écologiques.

- Pour la **résidence d'écriture**, la coopération et la mise en réseau sont primordiales: la venue de **l'auteur**, **l'autrice** lors de temps d'actions culturelles sur le territoire peut être mutualisée avec des **librairies**, **manifestations littéraires**, **bibliothèques**, etc.).



- Pour **les bibliothèques**, la venue d'**un auteur, une autrice** hors région peut se mutualiser. Il, elle peut faire une tournée dans la région mais cela demande **aux bibliothèques** de communiquer et de se mettre d'accord.
- **La maison d'édition** peut demander à **l'auteur, l'autrice** d'agir pour la promotion de son livre en prenant en compte ses contraintes (activité non rémunérée, chronophage, etc.): ils peuvent se mettre d'accord sur une promotion digitale (relais d'information sur les réseaux sociaux, etc.) et des interventions/ateliers rémunérés.

SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX

- Il est important pour **les éditeurs, éditrices** et les **auteurs, autrices** en région d'être soutenus par **les librairies** et **les bibliothèques** du territoire. Elles peuvent mettre en avant par divers moyens la production éditoriale régionale (vitrines, tables, événements, etc.).

i **Les maisons d'édition et les auteurs et autrices** locaux ne peuvent pas s'attendre à voir leurs livres présents automatiquement dans **les bibliothèques** locales. **La bibliothèque** a un rôle de valorisation et une obligation de diversité: elle doit proposer un échantillon pertinent de la production éditoriale. C'est pourquoi son fonds ne peut pas être uniquement régional, ni exhaustif.

- L'achat de livres par **les bibliothèques** et les collectivités locales, ainsi que les partenariats avec **les manifestations littéraires** sont des soutiens forts aux **librairies** indépendantes.

... Identifier les acteurs et actrices de proximité qui réalisent des créations et des productions de qualité peut nourrir utilement les programmes des **manifestations littéraires**.

- **Les lieux de résidences** permettent la présence longue **d'auteurs et d'autrices** sur le territoire et constituent un des soutiens les plus forts à la création. Les autres membres de la filière du livre peuvent s'en rapprocher pour construire des partenariats.

S'ENTRAIDER ENTRE PAIRS

Pour que l'écosystème du livre prospère, il est nécessaire pour les différents acteurs et actrices, notamment du même corps de métier, de s'épauler face aux nombreuses difficultés que peut rencontrer ce milieu fragile.

- Il est important de se renseigner sur les associations professionnelles régionales et nationales.
- Discuter avec d'autres et se rapprocher d'associations professionnelles, discuter avec des collègues, permet de s'affirmer, se rendre compte de ce qui est acceptable, de partager des difficultés communes et d'imaginer ensemble des solutions.

ÉCOLOGIE DU LIVRE

Travailler à une meilleure coopération entre les professionnels et professionnelles du livre est un acte hautement écologique qui rentre d'après la définition de l'écologie du livre, dans l'écologie sociale et symbolique. La coopération sur le volet de l'écologie matérielle est également indispensable.



LA MOBILITÉ concerne le transport **des auteurs, autrices, maisons d'édition**, le transport des livres et **du public**. Une bonne coopération avec des partenaires variés peut permettre de limiter les impacts.

- Parler avec les autres professionnels, professionnelles du livre du territoire pour mutualiser au maximum les déplacements que ce soit pour la venue d'artistes mais aussi pour les réunions, les journées professionnelles, etc.
- Chercher des partenariats avec les réseaux de transports en commun, les agglomérations pour simplifier les déplacements en mobilité douce. Valoriser ces déplacements par des avantages pour le public.
- Il est important de réduire les taux de retours pour diminuer les transports d'ouvrages. **La, le libraire** doit se montrer réaliste dans ses commandes. De la même manière, **les bibliothèques** doivent se montrer raisonnables dans leurs demandes d'offices et se rendre davantage en **librairie**.



LA FABRICATION n'est pas que l'histoire de **l'éditeur et de l'éditrice**. Un échange avec les autres acteurs de l'écosystème peut permettre de penser l'objet livre autrement et de le rendre plus responsable.

- Intégrer **l'imprimeur** dès le début du projet. Le bon papier, les bonnes encres, le bon format (adapté à ses machines) pour éviter des gâches trop importantes. Il n'y a pas de recette magique pour un livre bien conçu, chaque livre a des besoins spécifiques à questionner dès le début du processus. C'est valable aussi pour les supports de communication à destination des **lecteurs et lectrices**.
- **La maison d'édition** devrait échanger régulièrement avec **les libraires, les bibliothécaires** et même **les lecteurs et lectrices** pour avoir des retours sur la qualité des livres et leur durabilité afin d'améliorer au besoin la fabrication des livres. Un livre durable supportera plus facilement de ne pas être couvert en **bibliothèque**.
- **L'auteur, l'autrice** a le droit de discuter avec **la maison d'édition** pour l'inviter à porter une attention particulière à la fabrication du livre (lieu d'impression, papier, pelliculage, vernis, etc.).
- Souvent peu considérée la micro-édition/le fanzine permettent des formes éditoriales et un travail créatif avec de toutes petites économies qui peuvent s'avérer viables.

LA RÉNOVATION, L'AMÉNAGEMENT des bâtiments est une question très présente.

- Penser à monter des partenariats avec des ressourceries locales pour trouver des matériaux, mobiliers et des structures d'insertion pour imaginer de nouveaux aménagements.
- Coopérer avec des structures locales pour la mise en place de jardins potagers, de ruches ou autres actions en faveur de la biodiversité.

L'ACTION CULTURELLE nécessite également des partenariats divers et variés: restauration, location de matériel, mise en place de toilettes sèches, etc. Il faut penser à se tourner vers des acteurs locaux qui sont engagés dans des démarches éthiques et responsables.

INTÉGRER DES RÉSEAUX

Pour avancer sur les questions d'écologie du livre, les professionnels et professionnelles du livre peuvent intégrer des réseaux d'acteurs et actrices engagés sur le territoire et au national :

- Charte pour l'écologie du livre portée par Normandie Livre & Lecture.
- Réseau référent écologie normand pour **les bibliothèques** de Normandie.
- L'Association pour l'écologie du livre.
- Les groupes de réflexion des associations et syndicats au national.





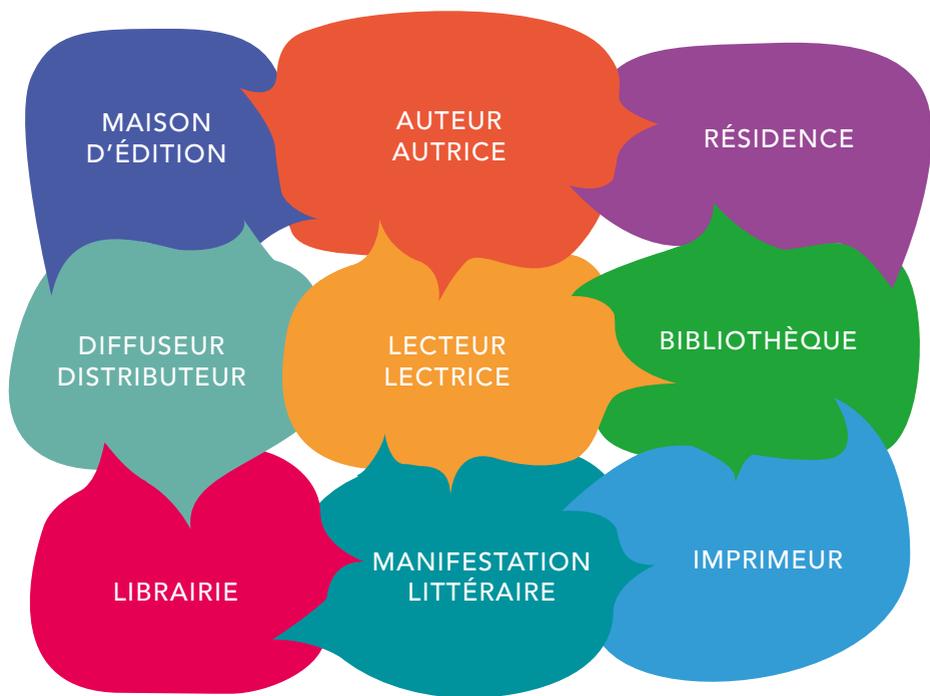
GLOSSAIRE/RESSOURCES

- **ACTION CULTURELLE**: elle a pour objectifs de rendre accessible la culture, d'encourager la participation des populations, de valoriser la diversité des formes de création, de favoriser le collectif et la construction de liens sociaux.
- **ARGUMENTAIRE**: c'est la fiche technique du livre qui sera présentée aux points de vente. Elle synthétise les informations pratiques (format, poids, prix...) et les arguments de vente (résumé, points forts, présentation de **l'auteur, l'autrice...**) À ne pas confondre avec le communiqué de presse.
- **AUTO-DIFFUSION**: mode de diffusion géré par **la maison d'édition** qui transmet elle-même les informations commerciales aux points de vente du livre et négocie elle-même les conditions de vente. L'auto-diffusion consiste également à s'occuper de l'enregistrement des pré-commandes, du réassort, de la négociation des remises et du suivi des retours.
- **AUTO-DISTRIBUTION**: mode de distribution où les tâches logistiques de distribution incombent à **la maison d'édition**. Elle se charge de traiter les commandes, de s'occuper de la livraison et d'assurer le suivi des factures.
- **AUTO-ÉDITION**: écrire, éditer, produire et diffuser soi-même ses livres, généralement en passant par une plateforme dédiée ou **via une maison d'édition** créée par **l'auteur, l'autrice**.
- **À-VALOIR**: paiement partiel qui est versé à **l'auteur, l'autrice** à la signature du contrat et qui correspond à une avance sur les droits d'auteur.
- **BOURSE**: somme d'argent généralement attribuée à **un auteur, une autrice** pour financer son activité de création. 
- **CNL**: le Centre National du Livre est un établissement public national sous la tutelle du ministère de la Culture qui soutient le secteur du livre français. Il permet notamment de subventionner les acteurs et actrices du livre.
- **COMPAGNONNAGE**: partenariat de longue durée, généralement une saison, entre un artiste et un lieu. Lors de ce partenariat, l'artiste ne résidera pas sur place mais sera présent de manière ponctuelle et va créer en lien et pour le lieu où il mènera également des actions de médiation.
- **COMPTE D'AUTEUR**: **une maison d'édition** à compte d'auteur est une structure éditoriale dans laquelle **l'auteur, l'autrice** couvre tous les frais de fabrication et de production de son livre.
- **COMPTE D'ÉDITEUR**: Lorsqu'une **maison d'édition** pratique le compte d'éditeur, la maison a passé un contrat avec **l'auteur, l'autrice**. Celui-ci cède ses droits patrimoniaux à **l'éditeur, l'éditrice** qui se charge, à ses frais, d'en assurer la fabrication, la diffusion et la commercialisation.
- **DROITS D'AUTEURS**: calculés en pourcentage du prix de vente du livre (généralement entre 5 et 12%), ils représentent la somme touchée par un auteur par exemplaires d'un livre vendu.
- **ÉCOLOGIE MATÉRIELLE**: pose la question de la fabrication, du transport des livres, de la mobilité du public. Peut être assimilée à de l'éco-responsabilité.



- **ÉCOLOGIE SOCIALE**: l'écologie de la reconnaissance du rôle de chaque acteur et actrice de l'écosystème. C'est l'endroit où se pensent les interdépendances, les équilibres et la qualité de vie de chacun et chacune.
- **ÉCOLOGIE SYMBOLIQUE**: promeut le livre comme support pour transmettre des idées, des imaginaires, des savoirs. C'est le lieu de la biodiversité: la diversité culturelle appliquée au monde du livre.
- **FANZINE**: publication, imprimée ou en ligne, réalisée par des passionnés. Elle est indépendante et a une faible diffusion.
- **GÂCHE**: papier qui a été gâché lors du réglage des machines d'imprimerie et qui va être jeté.
- **MARCHÉ PUBLIC**: C'est un contrat, conclu à titre onéreux entre un ou plusieurs acheteurs publics ou privés et un ou plusieurs opérateurs économiques afin de répondre aux besoins du ou des pouvoirs adjudicateurs en matière de travaux, de fourniture ou de services. **En savoir +**: [Vademecum de l'achat public](#) de livres à l'usage **des bibliothèques** (2023) 
- **MICRO-ÉDITION**: entreprise d'édition artisanale à toute petite échelle.
- **PELLICULAGE**: fine pellicule plastique rajoutée sur le papier, généralement sur la couverture d'un livre. Il protège le papier et peut être mat, brillant, doux.
- **POLITIQUE DOCUMENTAIRE**: l'ensemble des méthodes et outils d'**une structure de lecture publique** lui permettant de réaliser ses missions et de répondre aux attentes des usagers. Cela inclut la politique de conservation, la politique d'acquisition et la politique de médiation des collections.
- **REDDITION DES COMPTES**: document que **la maison d'édition** doit fournir à **l'auteur, l'autrice** au minimum une fois par an qu'il y ait ou non des droits à verser. Il permet de rendre compte à **l'auteur, l'autrice** de l'exploitation de son œuvre. **En savoir +**: [SGDL - Le guide pratique](#) 
- **RETOURS**: livres que **le point de vente** retourne à **la maison d'édition**. Si un livre n'est pas vendu au bout d'un certain temps (généralement moins d'un an), **le libraire** a le droit de le retourner à **la maison d'édition** et d'obtenir un avoir (ou parfois d'être remboursé).
- **RÉSIDENCE D'ACTIONS CULTURELLES**: dispositifs initiés pour contribuer à la structuration artistique et culturelle d'un territoire. **L'auteur, l'autrice** y est invité pour proposer des actions artistiques et culturelles.
- **RÉSIDENCE DE CRÉATION**: une structure peut accueillir **un auteur ou une autrice** plus ou moins longtemps dans un lieu pour lui permettre de créer en lien avec le territoire.
- **RESSOURCERIES**: lieux de collecte et de revente d'objets usagés. Souvent associatives, ces structures ont majoritairement une vocation sociale.
- **SURDIFFUSION**: action de promotion et d'information organisée par la maison d'édition, en complément du travail réalisé par son diffuseur (lorsqu'elle en a un), à destination du réseau des points de vente.
- **SRL**: les structures régionales pour le livre (associations loi 1901, ou établissements publics de coopération culturels - EPCC) sont subventionnées par les DRAC et les collectivités territoriales pour conduire des actions en faveur de l'ensemble des acteurs, actrices de l'écosystème du livre. **Normandie Livre & Lecture, lieu ressource pour vous accompagner dans ces démarches**: www.normandielivre.fr 





Illustrations et conception graphique : Lara Spelsberg

NORMANDIE LIVRE & LECTURE

CAEN

UNICITÉ - 14 rue Alfred Kastler
CS 75438 - 14054 Caen Cedex 4
02 31 15 36 36

ROUEN

L'ATRIUM
115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen
02 32 10 04 90



contact@normandielivre.fr



www.normandielivre.fr

